PLAGIAT!



MédiaChartres soutien le monde médical



À la veille, où en période de vacances, MédiaChartres ne résiste pas à reléguer un excellent article de Prisca Borrel journaliste de notre confrère Médiapart.

Les parallèles de la Ville de **Sète** et de son truculent maire **François Commeinhes**, sont autant d'effets miroirs, avec **▼ Chartres** .

À lire et relire l'article, MédiaChartres se demande si M. JPG (maire de Chartres) ne va pas faire un énième procès à Sète, pour plagiat, aurait-il un frère jumeaux caché, où bien encore une académie de la malversations en tout genre (?)



Les troublantes similitudes ne se comptent plus, un « diplôme de malfaisant » récompenses certainement, les élèves les plus abjectes ?

France enquête 29 juillet 2023 à 11h32: (source)

https://www.mediapart.fr/journal/france/290723/sete-le-maire-b
usinessman-ses-copains-d-abord-et-la-betonisation-du-centreville?utm source=quotidienne-20230729-173823&utm medium=email&

utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=EREC-83[QUOTIDIENNE]-quotidienne-20230729-173823&M BT=1654172231343

Sète : des infractions relevées sur des chantiers



 Ici, la moisson a été bonne pour les contrôleurs lors de cette inspection des chantiers à Sète.

Comparativement, combien de contrôle (s) ont eu lieu à Chartres et dans l'Agglo, dans la jungle des chantiers en cours en 2022 et 2023 (?), pourtant les innombrables infractions à la législation du travail, que MédiaChartres à constatés (en photos, et prochainement publiées), sont partout et quotidiennes ! Mais le mot « tolérance » est plus que jamais à la mode !



La France est sous l'emprise des lobbyistes du BTP, **MédiaChartres** constate que les Villes sont de plus en plus gangrenées par l'attractivité du « **tout béton** » et **les** nombreux avantages, fianciers (où **autres**), que certains maires peuvent en tirer au titre de l'intérêt général, où … privé, difficile de résister aux chants des « **sirènes monétaires**« , et qu'importe la destinée de la planète \sqcap

L'objectif Zéro artificialisation nette (Zan) qui interdira progressivement aux collectivités de construire sur des terrains naturels d'ici 2050 est-il une menace ou une opportunité ?

http://loi Climat et Résilience

Communiqué de presse

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/21128_DP%20Lo
i climat FINAL.pdf

À la vitesse ou chaque année, le climat se détériore d'avantage, est-il logique d'attendre **2050** pour commencer à bouger et réagir, n'est-il pas déjà trop tard ?

Mais restons optimiste (si possible), et profitons pleinement de chaque bons moments qu'offre la vie.

Pour rêver:



MédiaChartres

Karine Relin

RÉTROSPECTIVE.



MédiaChartres soutien le monde médical

MédiaChartres, revient sur un article de <u>Jade Lindgaard</u>

Pour d'excellentes et évidentes raisons, la première étant le sujet du « **bétonnage** » des Villes, par les maires, **adjoints** et **lobbyistes**, au travers des nombreuses **SEM** et **SPL** ! (pour qu'elles raisons ?), nous connaissons déjà tous **les** réponses (...)

Prochains sujets, faire l'éclairage, sur » Chartres » par une

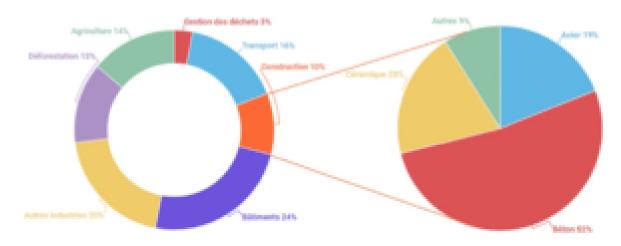
mise en pleine lumière.





Extrait: Des élus veulent continuer de bétonner en paix !

Des élus locaux, qui ont le pouvoir de rendre constructibles des parcelles de terre, mènent la fronde contre de nouvelles dispositions les empêchant de bâtir à tour de bras. Mais la protection des terres et du vivant ne devrait-elle pas constituer une priorité plutôt que de construire un nouveau centre logistique ou un énième hypermarché ?



Béton et CO2 : un désastre écologique !

C'est l'une des principales avancées de <u>la loi « climat »</u> votée sous le premier quinquennat d'Emmanuel Macron : mettre fin au bétonnage des terres agricoles et naturelles. En 2050, il ne sera plus permis de couler du bitume ni de construire

une gare ou une autoroute sur des sols non urbanisés, sans obligatoirement les compenser. C'est l'objectif appelé « zéro artificialisation nette » (ZAN). Pour s'y préparer, la France devra dans dix ans avoir réduit de plus de la moitié le rythme d'artificialisation des terres — par rapport aux dix ans qui ont précédé. L'enjeu est à la fois climatique, car construire sur un sol l'empêche de capter le \mathbf{CO}_2 , et la défense de la biodiversité, puisque recouvrir un sol de matières inertes y tue le vivant (hérissons, lombrics, insectes, oiseaux...), sans oublier l'enjeu paysager.

Demandée par la Convention citoyenne pour le climat, cette mesure avait été affaiblie avant son examen parlementaire par la haute administration, qui l'avait parsemée d'exemptions : les entrepôts de logistique de type Amazon peuvent y échapper, ainsi que les hypermarchés de taille inférieure à 10 000 m² – soit 95 % des dossiers !



Des solutions à l'étalement urbain existent : réemploi d'espaces délaissés, réorientation des activités locales autour de filières agroécologiques, etc. Mais cela demande aux collectivités territoriales de renouveler leur vision du « développement des territoires ». Cet aggiornamento n'a pas encore eu lieu dans bien des Mairies et des exécutifs, qui restent dépendants de stratégies complètement obsolètes.

MédiaChartres, vous invite à lire la passionnante suite de l'article:

https://www.mediapart.fr/journal/france/300622/des-elus-veulen
t-continuer-de-betonner-en-paix

Ci-dessous, extrait de l'album MédiaChartres.



MédiaChartres





















Clara Hirch

SUITE!

MédiaChartres soutien le monde médical



-Suite-, MédiaChartres retourne à la page 8 et suivantes, du magazine de la ville de Chartres « Votre Ville » #232





Ce qui semble être le **stade** final du « **Colisée** » (**salle** à tout faire), qui aura engloutie quelques millions d'euros, n'a pas encore livré un budget prévisionnel comportant le détail de: la durée (en années) de l'amortissement, du coup réel du fonctionnement annuel, du montant global du chiffrement des risques. Monsieur **Franck M.** comptable en chef (en autres fonctions) de **Chartres et Chartres Métropole**, aurait-il un problème avec ces épineux sujets (?)

Comme à son habitude, le maire à décidé (à Son unanimité), d'en confier l'exploitation et la géstion, à Ses satellites SPL/SEMs: C'Chartres événements et C'Chartresspectacles (introuvables dans la jungle des C'...)? https://www.bing.com/images/search?q=logo%20C%27Chartres%20%C3%A9v%C3%A9nements&form=IOFRML&first=1

https://www.chartres-metropole.fr/gouvernance-territoriale

et qui « dirige » ces arrières boutiques ?



https://www.societe.com/societe/spl-chartres-metropole-evene
ments-341526812.html



https://www.hatvp.fr/%20fiche-nominativ
e%20/?declarant=dorange-karine







Des annexes, qui selon nos sources, dépendent des « **Office du tourisme**« , où **MédiaChartres** vient de terminer une **longue enquête.**

Dans la série des annonces « réjouissez vous » du maire, il faut noter également les nombreux et faramineux chantiers en cours où en projet. Le Colisée (salle à tout faire), le parc des expositions, le Plateau Nord (la Madeleine), l'ex clinique Bon secours, le Pôle gare et la construction d'un programme immobilier à destination de bureaux, d'activités, de commerces, d'un hôtel de 99 chambres et de logements, en lieu et place de l'ex parcotrain Effia, la Butte des Charbonniers (parkings en sous-sol), l'ex école Guéry (Place Châtelet), l'immense chantier Blv Clemenceau, l'ex maison d'arrêt, le Clos Noël Ballay, le Parvis de la Cathédrale, l'ancien collège Jean Moulin, le jardin de l'évêché, la ligne du BHNS, l'ex chambre des métiers, Saint-Martin-au Val, Beaulieu, l'ex de France, Rechèvre, rue de Sourd (divers), l'aménagement (transformation) du boulevard de la Courtille et de la Porte Morard, etc . . . Il serait trop long d'énumérer l'interminable liste des chantiers.



Les « réguliers prestataires de services « , ont de très bonnes raisons de se réjouir, Chartres est la nouvelle corne d'abondance du BTP, de plus, la circulation va « certainement » s'arranger aux abords des chantiers, dans les futurs mois et années (...)



Avec, moins de toupies de béton et autres camions traversant la ville ?





MédiaChartres

Toutefois, une question légitime demeure dans les esprits, en pleine récession économique mondiale

« qui finance et d'où viennent les fonds » ?









D'innombrables sujets pour MédiaChartres.

Alice Cellier

SPORT ...



MédiaChartres soutien le monde médical

Il a semblé important à MédiaChartres, en pleine saison des

« mercatos« , de faire un point sur le sport à **Chartres**, mais plus précisement sur les Clubs et les différentes sources de financement (s)

En **2016**, le **Conseil départemental** décide de réduire de **50**% le montant des subventions allouées au sport, au profit d'autres légitimes priorités.

Le droit de savoir est ouvert à tous: https://madada.fr/



Récemment, la mairie a entérinée une rallonge de 250 000 € a Son club de foot, club qui cannibalise annuellement le plus gros des budgets et qui peine pourtant à se trouver (résultats) avec une récente rétrogadation en régional 1

prononcé par la Direction nationale du contrôle de gestion (DNCG). Le budget du C'Chartres Football est de 2,7 M€.

« Ce qui interroge les contribuables chartrains, c'est le fait que la subvention accordée au club suit la trajectoire inverse des résultats sportifs de ce dernier. » ? Ladislas Vergne (Conseillé municipal)

https://www.chartresecologie.fr/blog/2022/12/21/les-subvention
s-aux-associations-allouees-par-la-ville-de-chartrespour-2023-1/

https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/cons
eil-municipal-de-chartres-la-subvention-de-250-000-accordeeau-c-chartres-football-fait-debat_14331148/

Le sports est indispensable et indissociable de la vie en communauté, il est l'une des meilleures thérapies pour la prévention des maladies cardiovasculaires, il lutte contre la sédentarité, il contribue à la sociabilisation et maintient en forme, etc. Les bienfaits du sport ne sont plus à démontrer.



Le Baron Pierre de Coubertin, en a fait la quête de sa vie sous la 3eme République, et nous lui devont (en autre) les jeux Olympiques, (versions actuelles).

https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_de_Coubertin



Nous sommes tous d'accord avec cela, MAIS ... si les bénéfices du sport sont indiscutables, les modes de financements des Clubs le sont un (tantinet) d'avantage. Une « petite Ville » comme Chartres avaitelle besoin de se doter d'une piscine Olympique (?), de courrir sans cesse après les places de leaders en tout (premiers

sinon rien !). Des sportifs qui ne cherchent plus la performance où à se dépasser, mais à répondre à des objectifs fixés par la mairie, qui attend un (son) « retour sur investissements « , où sinon (…)

La mairie/Agglo, a déjà étendue et verrouillé sa » marque C' » sur l'ensemble des clubs, une façon de rappeler aux distraits, qui commande!



Plus personne ne peut ignorer, que le seul »but » est de faire rayonner au maximum les couleurs de la Ville et surtout, de convaincre le monde entier que le management et les systèmes imposés par le maire (himself), sont les meilleurs (what else ?)!





Toutes les ambitions de Monsieur « number one « , coûtent de plus-en-plus chères aux contribuables et endette la ville au delà du raisonnable, il la pousse irrémédiablement vers le goufre du surendettement

https://fr.wikipedia.org/wiki/Surendettement

https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_relative_%C3%A0_la_pr%C3%A9v
ention_et_au_r%C3%A8glement_des_difficult%C3%A9s_li%C3%A9es_au
_surendettement

À l'inverse du citoyen, les collectivités ne sont pas « tenus » de respecter un taux d'endettement (33% pour les particulers), mais peuvent à loisirs les endétter (?), les comptes annuels ne font **jamais** figurer, le chiffrement financier des risques et les éventuelles pyramides de **PONZY**. https://fr.wikipedia.org/wiki/Syst%C3%A8me de **PONZY**.

Les chantiers en cours où en projets, sont de nature à accélérer le phénomène et faire craindre le pire, même si la mairie se targue haut et fort, du contraire. https://www.chartres.fr/grands-projets/

https://www.economie.gouv.fr/cedef/chiffres-cles-budgets-colle
ctivites-locales

Bilan fin 2021, l'évolution des mauvais chiffres est

exponentielle depuis cette année, les dépenses et emprunts sont toujours en progressions.

https://www.decomptes-publics.fr/villes/28085-28000-chartres

MédiaChartres va très prochainement revenir en détail, sur l'ensemble des subventions de la mairie, les « modes d'attributions« , les « montants » et la « priorisation » des demandes (à la sauce C'Chartres) et les éventuels … « conflits d'intérêt« .

À quand une annexe de la mairie, pour gérer ce petit monde (sportif), façon nouvelle **SPL/SEM** (une de plus), intitulée « **C' le coach** » ?





Sylvie Muller



https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/lo
iret/orleans/la-metropole-d-orleans-peut-elle-encore-soutenirses-clubs-de-sport-de-haut-

niveau-2812297.html#at_medium=5&at_campaign_group=1&at_campaig
n=france3regions&at_offre=4&at_variant=CentreVal_de_Loire&at_send_date=20230715&at_recipient_id=

ESBROUFE.



MédiaChartres soutien le monde médical





MédiaChartres a feuilleté le dernier magazine de la Ville #232 et fait une synthèse des éléments de langage du maire, dans son éditorial (pages 6 à 9) « Chartres avance », mais dans quel sens ?



Dans un long **-auto-interview- (de 4 pages)**, l'actuel locataire de la Mairie, va surtout essayer de justifier « **Ses choix** » (traduisez, vos investissement « **impots** »), avant de partir en vacances.





Cela commence par, faire revenir et habiter (si possible) les résidents au dessus des commerces du centre Ville (ler étage). Colonisés dans les **années 80/90**, pour agrandir les surfaces de ventes ou créer des réserves ! **Étonnant**, car il n'y a pas si longtemps, des propositions écrites (dans ce sens) n'ont pas retenues les « **faveurs** » du maire.

Alors, qui souhaite s'attribuer les idées des autres et bénéficier des mérites ?



Dans l'opération « **Coeur de Ville**« , il faut rappeler que Chartres est la seule Ville de France, à ne pas avoir soucrie pour faire partie de cette opération nationale, et avoir « **quand-même** » et d'office, bénéficié des **grosse dotations** de l'État, **5** M€ sur 5 ans (**mystère … ou peut-être pas**) ?



https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/action-coeur-deville-42

Selon les sources MédiaChartres, les principaux récipiendaires

des réféctions de facades, ont été des dossiers « scrupuleusement choisis« , et pas seulement en fonction de l'urgence des travaux (...)













Dans le rapport des préconisations déposé en Mairie par les rédacteurs, figurait **aussi** le deuxième sujet abordé par l'Élu, « **la circulation des poids lourds en Ville** » et les incessants balais de véhicules de livraisons, qui sont en partie (seulement) responsables de la dégradation de la chaussée et des trottoirs.

Exemple:





MédiaChartres

Rappel: https://mediachartres.fr/2023/04/23/flash-back/

Les suggestions faîtes à l'époques n'étaient pas viables, bizarrement, elles le sont pourtant aujourd'hui pour le maire

MédiaChartres, va détailler et commenter la suite (croustillante), dans un prochain article.



Joël Drouin

GRAVE!



MédiaChartres soutien le monde médical

MédiaChartres aborde un sujet délicat. Les réformes nécessaires du « **système** » judiciaire Français (entre autre).

Exemple: l'incompréhension de « **certains verdicts**« , surtout dans **des dossiers concernant des enfants**.

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2274



Selon plusieurs sources, dans de récents verdicts au **TGI** (tribunal de grande instance) de **Chartres**, il serait » **possible** » **?**, que dans certains dossiers, des témoignages et

des preuves (enregistrements) n'auraient pas été pris en compte (...), au grand dam des défenseurs !

De quoi parle-t-on ?

https://www.protegerlenfant.fr/2023/05/01/agresseurs-sap/



Des associations luttent quotidiennement, contre le fléau des agressions sexuelles et toutes formes de violences faites aux enfants, l'État Français y consacre des millions d'euros chaque années. Les prédateurs sont-ils protégés (?) que se cache derrière certaines affaires (?) Des interrogations qui méritent des réponses!

https://www.vie-publique.fr/en-bref/282152-incestes-paternels-le-diffi
cile-parcours-des-meres

https://www.unicef.fr/convention-droits-enfants/protection/acces-justi
ce/

https://www.protegerlenfant.fr/

https://www.vie-publique.fr/loi/278639-proposition-de-loi-santiago-vio
lences-sexuelles-sur-mineurs-et-inceste

A savoir:



De récentes réunions à l'échelle nationale sur ce sujet sensible, entre: associations, médias, avocats et magistrats, ont permis la réalisation de documents et l'interpellation écrite des plus hautes instances de l'État, qui doivent à présent décider de la suite à donner à cette urgence.

https://www.ciivise.fr/wp-content/uploads/2023/06/Avis-Le-co
ut-du-deni_VFpdf-1.pdf

Derniers en date:



https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/seine-maritime/agressions-sexuelles-au-college-de-saint-valery-en-caux-le-surveillant-mis-en-examen-et-place-en-detention-provisoire-2809556.html

https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/ch
er/bourges/l-abbe-spinoza-ancien-directeur-de-l-ecole-horscontrat-l-angelus-a-nouveau-dans-le-viseur-de-laiustice-2787654.html

Des films relatent désormais, l'horreur de ce terrible fléau mondial:

Bande

annonce (extrait):

https://www.youtube.com/watch?v=RzPS5UETTlo&ab_channel=Nap3tet
elauree

Les

explications sur le film:



https://www.bing.com/videos/search?&q=bande+annonce+film++Sound+of+Freedom&qpvt=bande+annonce+film++Sound+of+Freedom&view=detail&mid=FB5FDAC06E8BC16A9686FB5FDAC06E8BC16A9686&FORM=VDRVSR&ru=%2Fvideos%2Fsearch%3Fq%3Dbande%2Bannonce%2Bfilm

et aussi:

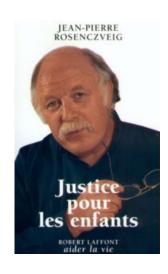


https://fr.wikipedia.org/wiki/Spotlight_(film)

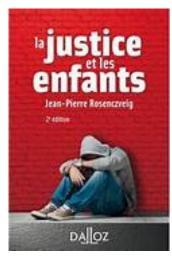
(bande annonce du film)

https://www.youtube.com/watch?v=i7VHsCoXayY

Des ouvrages ont également été édités: (notre sélection) de plaidoyers:







Des faits récents, qui vont donner (espérons-le) au législateur, les moyens de renforcer un « système judiciaire« , qui a montré (et continue) de montrer ses limites ?



MédiaChartres

SCANDALE . . .



MédiaChartres soutien le monde médical

MédiaChartres se tourne vers les abandons de la Ville, qui sont pourtant . . . des **obligations légales** !

Les travaux de modifications de la résidence des sœurs, **Place St Brice** à Chartres, en « **résidence intergénérationnelle** » (?) ont laissé des traces.

Au delà des questions (sans réponse), des discrètes négociations sur la transaction officielle, et les à-côtés (...), la place porte les stigmates de plusieurs mois de travaux, et d'asservissement en camp de basse, de stockage et fabrication, pour la société chargée de réaliser le projet.

MédiaChartres reviendra sur les Noms des diverses sociétés, sur ce chantier (et sur d'autres).

La Ville (maire et élus-es) a définitivement tourné la page, d'un épisode comme les autres. Question « **d'habitude** » en témoignages de remerciements.

L'actuel **Directeur de cabinet du maire**, était pourtant affirmatif dans ses propos, concernant « **l'obligation de remise en état des lieux**«, à la fin de chaque chantier, si des dégradations étaient constatées (?) Pour lui, il est clair et incontestable que « **ce n'est pas aux contribuables de payer**

la facture » c'est pourtant bien ce qui va se passer Place St
Brice, comme ailleurs.



Sauf, si une association de riverains dépose plainte, dans l'intérêt général, pour les faits énoncés ci-dessus.

Article 1382, créé par Loi 1804-02-09 promulguée le 19 février 1804

https://www.lagazettedescommunes.com/521966/entretien-de-voiri
e-quelle-est-la-responsabilite-de-la-commune/

https://www.environnement-magazine.fr/pollutions/article/2013/
05/01/24072/responsabilite-fait-des-dommages-causes-lorsrealisation-travaux-voirie





MédiaChartres















Pour MédiaChartres, ceci est une « affaire » potentiellement de nature, à attirer l'attention de la justice.





Martine Leroy

WHY?



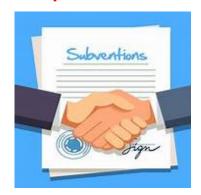
CCUsa

MédiaChartres soutien le monde médical

Questions: « pourquoi » et « à qui profite le crime » ? interrogations pour MédiaChartres.

Graves accusations, contre le référent de l'association Anticor en Eure-et-Loir, depuis plus de 10 ans, par un pigiste (?) (Paul G.) du quotidien le Parisien (?) (officiant aussi) pour la radio Intensité, suite à la communication par le directeur de cabinet du maire de Chartres (F. D. L) d'une transcription écrite d'un « enregistrement obscure » réalisée avec le concourt de l'IA ?, prétendument entre ce dernier et le référent (à l'époque) d'Anticor, faisant allusion, à une

https://www.facebook.com/reel/1523193334995049



NB/ Une radio et un journal, sont appelés à accepter des contrats publicitaires et des subventions d'une collectivité [...]





Rencontre avec le mis en cause : les explications, les documents et les enregistrements (preuves) auxquels nous avons eu accès et que nous avons vérifié, font sans ambigüité, penchée la balance de la vérité en faveur de l'ex-référent, ce dernier ayant été « lâché » d'abord, par Mail et ensuite par lettre LR/AR, par le bureau National d'Anticor.

En toute logique, alors que l'association Anticor vient de déposer une nouvelle demande d'agrément, auprès des services de l'État (premier Ministre), il devenait de facto, impossible

de soutenir le référent local (depuis 10 ans), sans compromettre (avec une ombre au tableau) les chances d'obtenir un nouvel agrément. Un « sacrifice utile » pour l'association Anticor, au détriment des propres valeurs qu'elle revendique, mais la fin justifie toujours les moyens !

La fin justifie les moyens

Anticor, viens de perdre son agrément, qui lui donnait la possibilité de poursuivre en justice les auteurs de malversations en politique, en sport et autres et aussi, de pouvoir se constituer partie civile dans certains dossiers. Coup dur, pour la « chasse aux délinquants en col blanc« . Une « erreur d'interprétation du droit et de rédaction » lors du précédent renouvèlement de l'agrément de l'association par l'ex-premier Ministre (Jean Castex) et des plaintes d'anciens membres du bureau (...), ont convaincu les Juges du tribunal administratif, de retirer l'agrément à Anticor.

https://www.msn.com/fr-fr/actualite/france/min%C3%A9e-par-lesluttes-intestines-anticor-perd-son-agr%C3%A9ment/ar-AA1cWSsh

Pour MédiaChartres, le doute est désormais « plus » que raisonnable, concernant les accusations contre le référent, par le Directeur de cabinet du maire de Chartres, et le maire de Lèves (qui exercent d'autres fonctions rémunérées) sous la



tutelle du maire de Chartres.





Les récents et virulents « clashs » entre le maire de Chartres/Président de l'Agglo, et l'ex-référent Anticor, ont été suivis de dépôts de plaintes réciproques (mais pas par le même cheminement) et, d'autant plus surprenant, que le maire c'est « servi » de tierces personnes, pour assouvir sa vengeance (dépôts de plaintes) et plus incroyable encore… la

justice a suivi ?

Pour l'ex-référent, se rapprocher du dénouement et de la vérité dans plusieurs « gros dossiers » (Chartres/Agglo), et les révélations qu'il s'apprêtait à faire sur la place Publique, justifie les « habituelles agitations » qui sont symptomatiques et révélateurs d'angoisses et de craintes, par les personnes (directement où indirectement) impliqués (es).

Il affirme, malgré tout, resté déterminé à ce que les « **affaires et les dossiers** » suivent le chemin de la justice, avec ou sans **Anticor**!

Info plus : (source) « Ariel Word » - Anticor, une présidente qui serait très proche du site d'information Blast, qui était épinglée il y a seulement trois jours par le média Arrêt sur Image. Dans un article intitulé « BLAST, OÙ L'ON SOUFFRE DE L'INFO », la journaliste Alizée Vincent dénonce un « management brutal » dans ce néo-média lancé il y a bientôt trois ans. Deux anciens membres d'Anticor se sont retourné contre l'association : Claude Bigel (ancien vérificateur des comptes de l'association, exclu en septembre 2020) et Yves Sassiaut. Ils reprochent entre autres à la présidente sa proximité avec Blast, mais aussi l'idéologie partisane « jugé trop à gauche » de certains adhérents, selon Télérama, et « les dons généreux d'Hervé Vinciguerra, un milliardaire un temps proche d'Arnaud Montebourg », toujours selon Télérama, donnant une comptabilité problématique et allant à l'encontre de ses obligations d'objectivité —

et aussi :

https://headtopics.com/fr/minee-par-les-luttes-intestines-anticor-perd
-son-agrement-40541709

Les intervenants ont été gracieusement récompensés, sous diverses formes : subventions/promotions/nouvelles attributions/, etc.



Le référent **Anticor** a été condamné, en première instance, au **TGI de Chartres** (réputé notoirement, proche du maire), se plaçant ainsi, dans l'inconfortable situation de « **Juge et partie**« , le dossier est désormais en appel.

Un scénario façon film, « *Les tontons flingueurs* » que MédiaChartres va suivre avec attention.



Clara Hirch